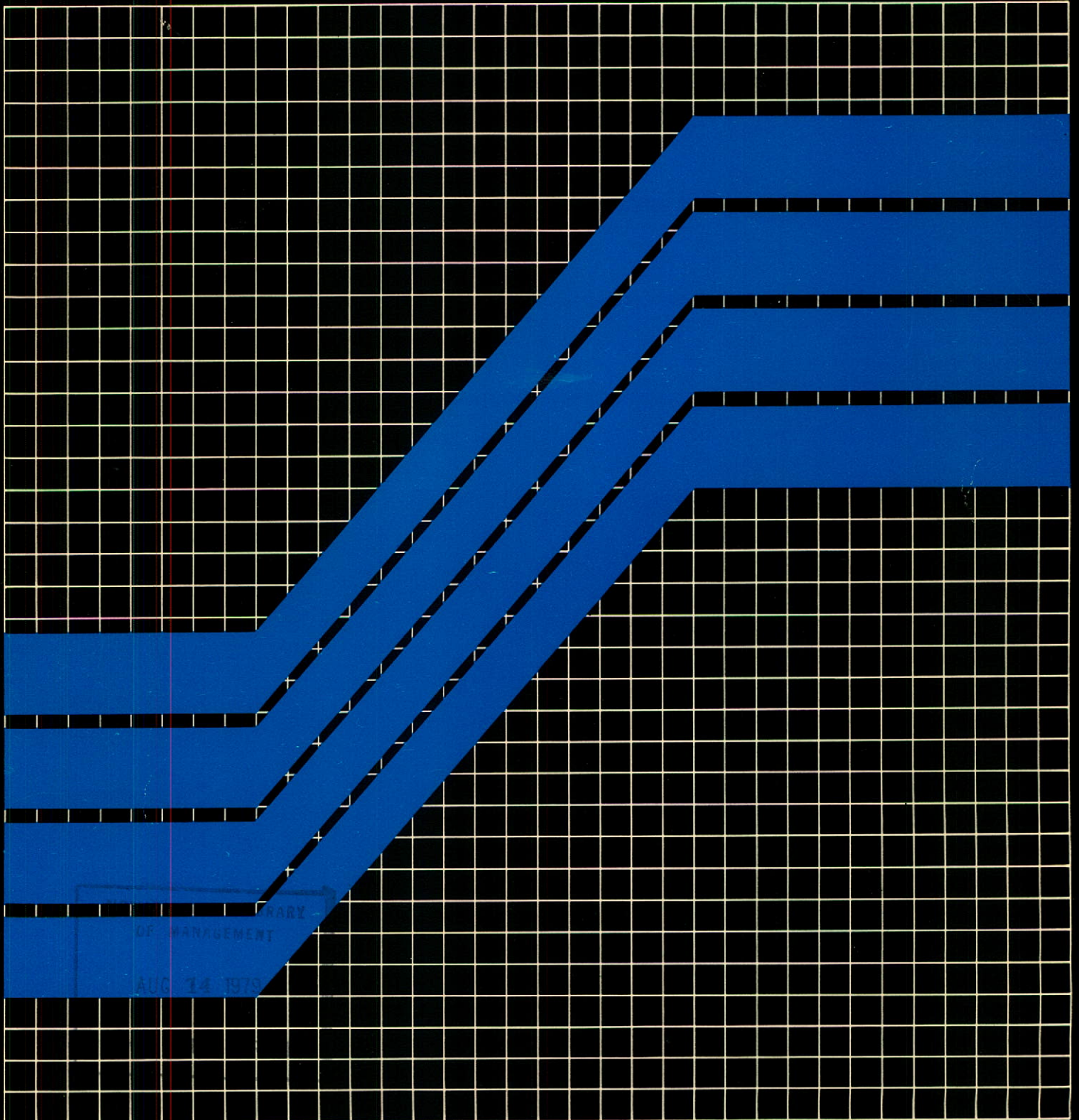




RAPPORT ANNUEL 1977

la société d'assurance des caisses populaires



bienvenue
à notre 33^e
assemblée annuelle



le conseil d'administration

ADRIEN BERNARD, Maria
Président du Conseil

FRANÇOIS ADAM
Président

J. GAUDIOSE HAMELIN
1^{er} vice-président

ROLAND DION
2^e vice-président

ADRIEN BERNARD

ROLAND LAPOINTE

Administrateurs

Représentant les Caisses Populaires

***HENRI LABRIE**, Rimouski

ROLAND LAPOINTE, Rouyn

GÉRARD MAROTTE, Montréal

ARMAND PARENT, Métabetchouan

* **GÉRARD RIVARD**, C. St-G., Nicolet

Représentant les assurés

***FRANÇOIS ADAM**, F.I.A.C., Lévis

ADRIEN BERNARD, Maria

OCTAVIEN CHARPENTIER, Joliette

FRANÇOIS BRIEN, B.A., D.D.S., Amos

ROLAND DION, Québec

CAMILLE MONTPETIT, Montréal

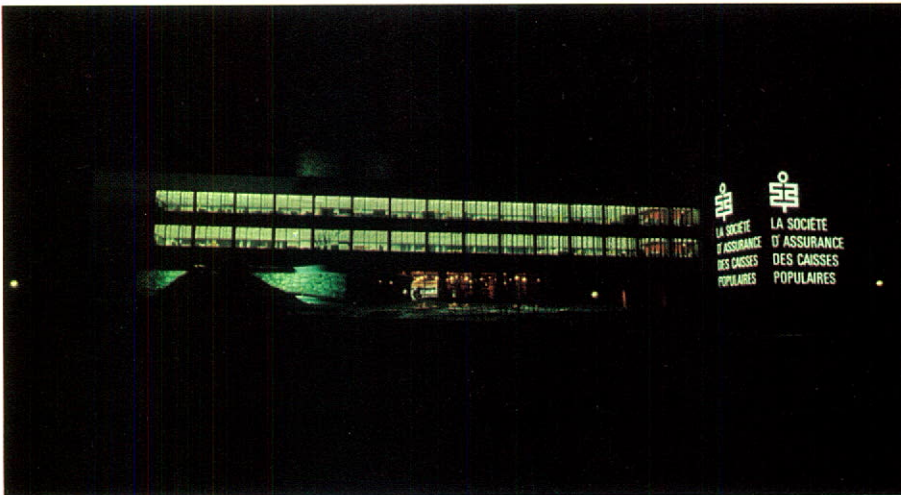
***J. GAUDIOSE HAMELIN**, Montréal

***GÉRARD MARTIN**, Agr., St-Hyacinthe

ALBERT SCALLON, Sherbrooke

***WELLIE VÉZINA**, Beauport

*Sortant de charge, mais rééligible



le comité de régie

FRANÇOIS ADAM F.I.A.C.,
Président

PIERRE BORNAIS C.R.,
Directeur général

ROBERT ALAIN R.I.A.,
Organisation et Informatique

GÉRARD TOBIN
Sécurité et Prévention

LÉON AUBIN A.I.I.A.,
Assurances diverses

RAYMOND BOUILLÉ
Assurance Automobile

LAVAL CHARTRÉ
Assurance des Biens

ANDRÉ DÉSCHÈNES B. Adm. Aff.,
Personnel

JUDES HAMEL
Sinistres

ROBERT LIMOGES C.A.,
Secrétaire-trésorier

FERNAND PATRY
Agences & succursales

LE MOT DU PRÉSIDENT



Grâce aux mesures correctives en application depuis 1975 de même qu'à la capitalisation additionnelle versée par les Caisses populaires en 1976 et 1977, le 33^e exercice financier de La Société d'Assurance des Caisses Populaires a été marqué par un développement appréciable sur tous les plans, notamment pour les bénéfiques. L'examen des éléments essentiels de ce rapport arrêté au 31 décembre 1977 l'atteste.

Nous avons prévu ces résultats depuis au moins deux ans. D'ailleurs des indications dans ce sens avaient déjà été émises puisque nous étions convaincus qu'avec des mesures correctives énergiques, jugées essentielles à la bonne marche de toute société d'assurance I.A.R.D. de même qu'un capital proportionné au volume-primés souscrit, nous enregistrerions des résultats positifs. Le présent rapport concrétise cette conviction.

Il y a lieu, nous croyons, d'être satisfaits car malgré une expansion économique d'un rythme nettement moins accéléré et des contraintes imposées par la Commission de lutte contre l'inflation, La Société d'Assurance des Caisses Populaires n'en a pas moins continué de progresser d'une façon appréciable et augmenté sensiblement son surplus, ce qui ne peut que lui laisser des possibilités plus grandes d'expansion, sa marge de solvabilité le lui permettant.

Si l'année 1977 nous a permis de poursuivre une expansion des plus satisfaisantes, nous sommes persuadés que nos résultats pour l'exercice 1978 demeureront positifs, c'est du moins ce que nous souhaitons, même en dépit d'une concurrence de plus en plus vive, d'un chômage à notre point de

vue trop élevée et d'un taux d'inflation qui paraît vouloir se maintenir.

L'on ne pouvait certes pas passer sous silence un événement d'importance pour nous qui s'est produit au cours de 1977, soit l'adoption par le gouvernement du Québec d'une loi étatisant l'assurance responsabilité civile auto. L'application de cette loi entraînera pour notre institution une perte de volume de l'ordre de \$11,000,000 annuellement, sans pour autant que nous recevions quelque indemnisation que ce soit.

Tout en reconnaissant que cette loi peut comporter certains bénéfices sociaux, nous nous plaignons à espérer que le prix de cette étatisation ne sera pas trop élevé et que de plus la qualité du service public à rendre aux usagers sera meilleure que celle offerte par les provinces ayant étatisé l'assurance auto.

Au terme de ces brefs commentaires, nous tenons à vous souligner le désir manifesté par Messieurs Gérard Rivard et Henri Labrie, nommés respectivement au conseil d'administration les 14 décembre 1955 et 14 février 1958, de ne pas solliciter un autre mandat. Soucieux de respecter ce désir, nous avons acquiescé à leur demande; conséquemment, nous nous verrons privés de leur excellente contribution qui ne s'est jamais démentie, de leur dévouement empressé qui les a si bien caractérisés et surtout de leurs conseils judicieux qu'ils ne nous ont jamais ménagés. Au nom de tous, nous leur transmettons nos plus sincères remerciements et les assurons de toute notre reconnaissance.

Nous aimerions, une fois de plus, remercier d'une façon des plus chaleureuses tous ceux et celles qui de près ou de loin, ont contribué aux activités de notre entreprise et secondent efficacement les efforts de la direction.

président





L'année 1977 aura marqué un tournant dans l'industrie des assurances I.A.R.D. Après avoir connu une période difficile, les assureurs ont réalisé cette année des profits intéressants et La Société d'Assurance des Caisses Populaires n'a pas échappé à cette tendance. En effet, l'examen du 33^e exercice financier démontre clairement le bien-fondé de cette affirmation.

Résultats des opérations

Les primes perçues en vertu de nos contrats d'assurance constituent notre première source de revenus et à ce chapitre, l'année 1977 s'est avérée profitable. Le revenu de nos primes brutes souscrites a connu une augmentation de 8.5% pour atteindre le chiffre de \$92,379,000, nos cessions en réassurance se chiffrant à \$38,418,000. Après soustraction de l'augmentation de la provision pour prime non acquise, \$1,884,000, nos primes nettes acquises s'établissent à \$52,077,000, pour un accroissement de 3.7%.

Nos sinistres et frais bruts totalisent \$52,579,000, soit une diminution de 8.6% par rapport à l'année 1976. Si nous soustrayons les montants recouverts de nos réassureurs, nos sinistres et frais nets se chiffrent à \$31,446,000 pour un coefficient de perte de 60.4% en regard de 69.9% l'année précédente. Nous avons constaté que la fréquence des sinistres a

tendance à diminuer alors que le coût du sinistre moyen est plutôt à la hausse. Le nombre total de nos dossiers de sinistres a connu une diminution de l'ordre de 15%.

L'augmentation de nos dépenses de l'ordre de 7.5% est due particulièrement à un volume de primes inférieur à celui prévu et à l'élimination d'une partie importante de la réassurance assumée. Ces deux éléments n'impliquent aucune réduction dans la charge de travail, ce qui a un effet direct sur les salaires.

Notre profit technique pour l'année 1977 s'établit à \$3,487,000. Si nous ajoutons nos revenus de placements qui se chiffrent à \$5,196,000, notre profit net avant impôt s'élève à \$8,683,000, nous laissant après impôt, une somme de \$4,683,000.

Résultats par branche d'assurances

A) Assurance automobile

Les mesures de sécurité, telles que la réduction de vitesse sur les routes et le port obligatoire de la ceinture de sécurité, ont certainement contribué aux résultats positifs que nous avons connus en 1977 en assurance automobile.

D'abord, nos encaissements ont connu une augmentation de 14.9% pour atteindre la somme de \$41,055,000. En y soustrayant nos cessions en réassurance et notre augmentation de réserve pour prime non acquise, nos primes nettes acquises se chiffrent à \$22,470,000, pour un accroissement de 17.5% sur l'année précédente. Nos sinistres et frais nets totalisent \$15,489,000, nous laissant un profit brut de \$6,981,000 pour un coefficient de perte de 68.9% sur la prime nette acquise en regard de 70.1% en 1976.

En 1978, nous prévoyons que la réforme de l'assurance automobile,

la réduction dans la fréquence des sinistres et par l'établissement de la franchise obligatoire de \$100 qui réduit sensiblement le nombre de nos pertes et nos coûts.

C) Assurances diverses

Dans cette catégorie d'assurances, nous avons souscrit un volume de primes de \$5,064,000, en comparaison de \$7,202,000 l'an dernier, soit une diminution de 29.7%. Cette baisse est due particulièrement au fait que nous avons cessé de souscrire aux risques des fermes et des hôpitaux. De plus, des changements, dans la façon de compiler sur le plan statistiques le volume des primes de cette branche en regard de l'assurance des biens, ont pour effet d'apporter une certaine distorsion dans les chiffres présentés.

Après avoir soustrait la réassurance ainsi que l'augmentation de réserve pour prime non acquise, notre prime nette acquise s'établit à \$2,406,000. Nos sinistres et frais nets se chiffrent à \$2,403,000 et le profit brut à \$3,000.

D) Assurance globale

À l'instar de l'assurance automobile et de l'assurance des biens, l'assurance globale a connu une très bonne année. Nos primes nettes de réassurance se chiffrent à \$2,073,000, comparativement à \$1,715,000, l'année précédente. Nos sinistres nets sont passés de \$1,360,000 en 1976 à \$954,000 en 1977, soit une diminution de 29.8% et notre coefficient de perte, de 79% à 46% pour la même période.

Les vols à main armée, les faux, les extorsions et les vols du courrier recommandé demeurent les activités criminelles les plus importantes en regard de nos pertes.

E) Réassurance assumée

En réassurance assumée, nos primes nettes acquises totalisent \$2,906,000, nos sinistres et frais nets se chiffrent à \$2,013,000 et notre coefficient de perte se situe à 69.3%. Les comparaisons d'une année à l'autre sont difficiles dans cette branche puisque l'an dernier, nous avons mis fin à notre participation dans le traité quote-part de La Sécurité ainsi qu'aux affaires des Mutuelles d'Assurance-incendie.

Les résultats de nos opérations font ressortir une situation de bénéfices dans les branches automobile, biens, assurance globale et réassurance assumée, alors que les assurances diverses montrent un déficit.

Notre coefficient de perte s'est amélioré de 9% et nous souhaitons que cette tendance se poursuivra au cours de 1978 malgré les contraintes de la Commission de lutte contre l'inflation et la concurrence très vive à laquelle se livrent les sociétés d'assurances I.A.R.D.

Bilan

Le bilan d'une entreprise étant le reflet fidèle de sa situation financière, il nous apparaît important d'en faire ressortir les points d'intérêt.

A) Actif

Notre actif s'est accru de 27.4% pour se chiffrer à \$81,473,000; notre portefeuille de placements, comportant des obligations, des actions, des hypothèques, des dépôts garantis et notre encaisse, nous donne un rendement de 9.4%.

Notre encaisse et nos dépôts à terme ont été augmentés pour faire face aux remboursements prévus par la loi 67.

en vigueur depuis le 1^{er} mars dernier, nous fera subir une perte de l'ordre de 30% de notre chiffre d'affaires; toutefois, l'obligation imposée par la loi 67 pour tout propriétaire d'automobile de s'assurer viendra partiellement compenser cette perte.

La transition d'un régime à l'autre entraîne de nombreux problèmes d'ordre technique; en conséquence, nous concentrons tous nos efforts pour assurer un service maximum à nos détenteurs de polices, à l'intérieur des délais malheureusement trop courts qui nous sont imposés.

B) Assurance des biens

Après déduction de nos cessions en réassurance et l'augmentation de réserve pour prime non acquise, nos primes nettes acquises, dans cette branche, se chiffrent à \$22,222,000, soit une augmentation de 32.5%. Nos sinistres et frais nets ont connu une diminution de 8.7% pour atteindre la somme de \$10,588,000, nous laissant ainsi un profit brut de l'ordre de \$11,634,000; notre coefficient de perte est ainsi passé de 69.2% qu'il était l'an passé à 47.7% cette année.

Nous pouvons constater qu'il y a eu une amélioration très nette en 1977, causée en grande partie par

Dans le but de favoriser le développement de son personnel et de lui faciliter l'acquisition des connaissances nécessaires à son travail, La S.A.C.P. a également mis sur pied un programme de perfectionnement en gestion pour ses cadres supérieurs ainsi qu'un programme d'entraînement en cours d'emplois pour les techniciens-professionnels de l'assurance.

Un pionnier de La S.A.C.P., Monsieur Laval Chartré, nous quittera le 1^{er} avril prochain pour prendre une retraite bien méritée. Monsieur Chartré a oeuvré à la Société pendant 32 ans; il a occupé diverses fonctions, dont celles de trésorier et de directeur du service de l'assurance des biens, fonction qu'il remplit présentement. Nous regretterons Monsieur Chartré qui laissera parmi nous le souvenir d'un homme compétent, studieux, calme, toujours prêt à rendre service et pour qui La S.A.C.P. était probablement, après sa famille, sa principale raison de vivre. Nous lui souhaitons donc une retraite des plus heureuses.

B) Passif

L'augmentation de notre passif s'établit à 23.4% et atteint \$63,723,000. Les contributions des Caisses populaires au fonds de réserve ont été augmentées de \$1,000,000 au cours de 1977 et se chiffrent à \$6,024,000.

Les bénéfices non répartis de \$11,725,000 s'ajoutent à ce montant, totalisant l'avoir des membres à \$17,749,000 à la fin de cet exercice financier.

En 1977, notre personnel s'est accru de 6% pour atteindre 609 employés. Permettez-moi, au terme de ce message annuel, de me faire ici le porte-parole des administrateurs de l'entreprise pour remercier tous nos collaborateurs et membres de notre personnel. Les résultats dont vous venez de prendre connaissance ont pu être atteints grâce à la collaboration et à l'effort soutenu de chacun.

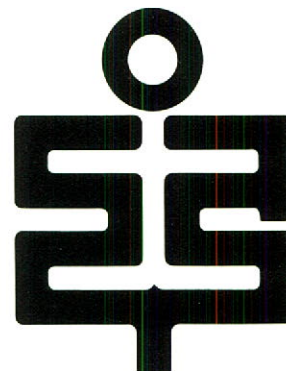
Vie interne

Consciente qu'un plan d'évaluation des emplois représente un instrument nécessaire et important pour une saine gestion des ressources humaines d'une entreprise, La Société d'Assurance des Caisses Populaires a procédé au cours de 1977 à l'étude de deux nouveaux systèmes d'évaluation pour les cadres et les techniciens-professionnels; ces deux systèmes viendront s'ajouter à celui déjà existant implanté en 1973.

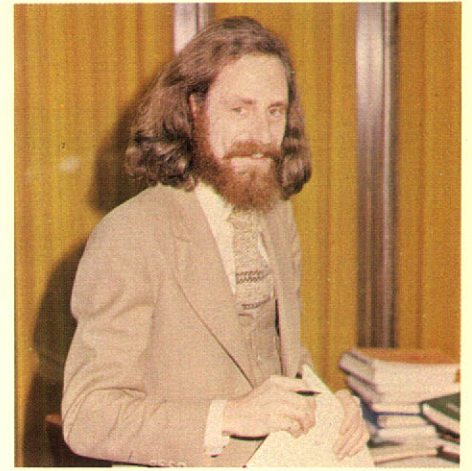
En raison des restrictions de la Commission de lutte contre l'inflation auxquelles nous sommes toujours soumis, nous avons dû reporter la mise en opération de ces deux systèmes après la levée des contrôles.



Directeur général



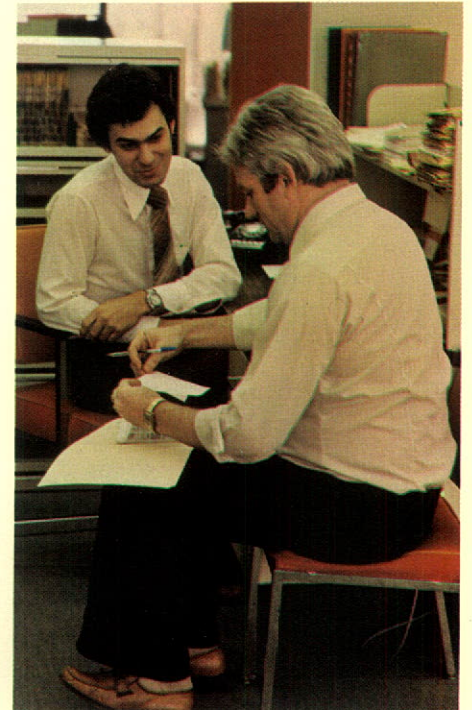
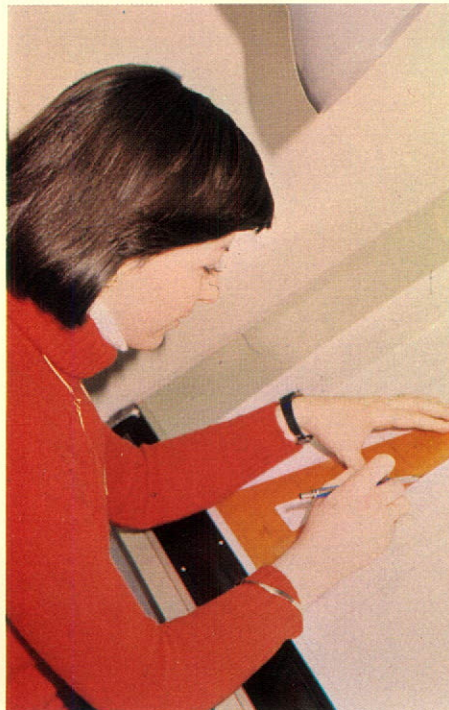
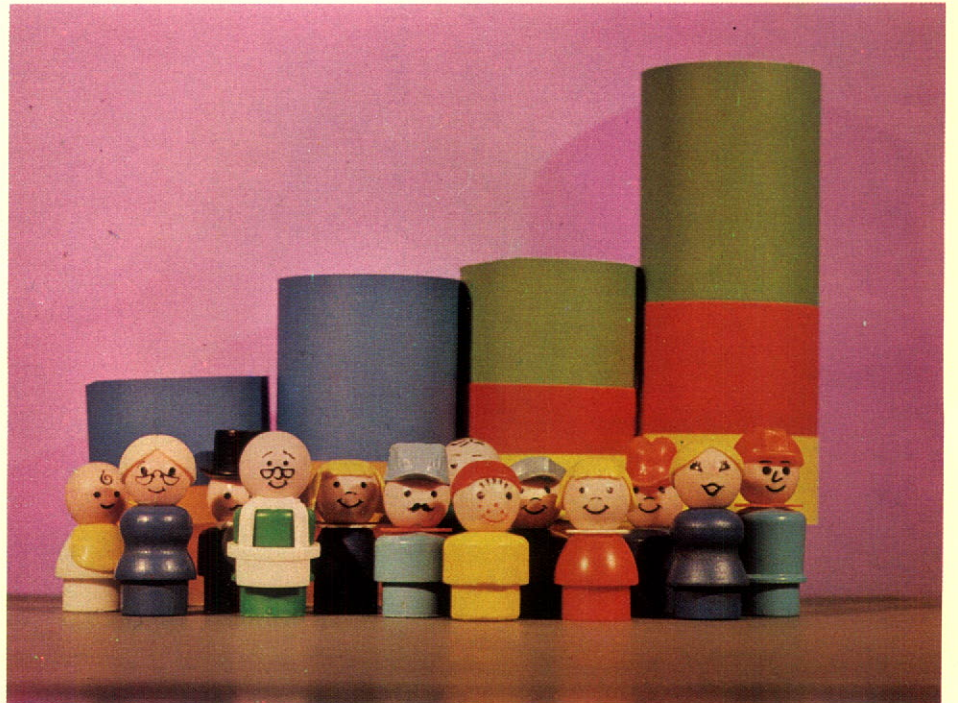
rapport des vérificateurs



**Aux membres de
La Société d'Assurance
des Caisses Populaires.**

Nous avons vérifié les états des résultats des opérations et des bénéfices non répartis de La Société d'Assurance des Caisses Populaires pour l'exercice clos le 31 décembre 1977 ainsi que son bilan à cette date. Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues et a comporté par conséquent les sondages et autres procédés que nous avons jugés nécessaires dans les circonstances.

À notre avis, ces états financiers présentent fidèlement les résultats des opérations de La Société pour l'exercice clos le 31 décembre 1977 ainsi que sa situation financière à cette date selon les pratiques comptables appropriées mentionnées à la note 1, appliquées de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.



Samson, Bélaïr & Associés
Comptables agréés

Québec, le 24 février 1978.



bilans

des opérations

EXERCICE CLÔTÉ LE 31 DÉCEMBRE

RÉVENU DE PRIMES

Primes nettes acquises	82.071.071
Augmentation des primes non acquises	1.684.373
Primes nettes souscrites	83.755.444
Primes cédées aux réassureurs	88.411.031
Primes brutes échangées	86.726.571

COUT DES RÉCLAMATIONS

Bénéfice brut	50.930.738
Charges et frais de règlement nets	31.146.304
Montants non couverts des réassureurs	11.735.291
Charges et frais de règlement bruts	42.881.595

DÉPENSES

Impôts	5.000.000
Bénéfice avant impôts	8.025.888
Revenu de placement	9.169.821
Profit (perte) sur opérations d'assurance	2.487.038
Taxes sur primes	77.143.738
Frais d'administration	1.788.710
Commission nettes payées	4109.230

BÉNÉFICE DE L'EXERCICE

1977

82.071.071
1.684.373
83.755.444
88.411.031
86.726.571

50.930.738
31.146.304
11.735.291
42.881.595

5.000.000
8.025.888
9.169.821
2.487.038
77.143.738
1.788.710
4109.230

8.025.888

1976

80.245.968
2.117.364
82.363.332
82.417.051
88.000.000

15.728.810
35.087.038
22.462.818
57.549.854

8.771.103
3.584.809
1.813.109
15.343.058
1.850.014
8.623.160
8.502.801

8.771.103

résultats des opérations

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE

	1977	1976
REVENU DE PRIMES		
Primes brutes souscrites	\$92,379,371	85,099,986
Primes cédées aux réassureurs	38,417,921	32,441,767
Primes nettes souscrites	53,961,450	52,658,219
Augmentation des primes non acquises	1,884,373	2,442,364
Primes nettes acquises	52,077,077	50,215,855
COÛT DES RÉCLAMATIONS		
Sinistres et frais de règlements bruts	52,578,795	57,568,854
Montants recouvrés des réassureurs	21,132,491	22,482,918
Sinistres et frais de règlements nets	31,446,304	35,085,936
Bénéfice brut	20,630,773	15,129,919
DÉPENSES		
Commissions nettes payées	4,097,920	5,599,851
Frais d'administration	11,259,096	8,823,160
Taxes sur primes	1,786,719	1,520,014
	17,143,735	15,943,025
Profit (perte) sur opérations d'assurance	3,487,038	(813,106)
Revenu de placements	5,195,827	3,584,809
Bénéfice avant impôts	8,682,865	2,771,703
Impôts	4,000,000	
BÉNÉFICE DE L'EXERCICE	\$ 4,682,865	2,771,703

bénéfices non répartis

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE

	1977	1976
NON RÉSERVÉS		
Solde au début	\$ 5,772,574	3,350,871
Bénéfice de l'exercice	4,682,865	2,771,703
	<u>10,455,439</u>	<u>6,122,574</u>
Appropriation aux bénéfices non répartis réservés	500,000	350,000
	9,955,439	5,772,574
Intérêts sur contribution des Caisses Populaires	229,874	
Solde à la fin	<u>9,725,565</u>	<u>5,772,574</u>
 RÉSERVES		
RÉSERVE GÉNÉRALE <small>(note 4)</small>		
Solde au début	1,500,000	1,150,000
Appropriation des bénéfices non répartis non réservés	500,000	350,000
Solde à la fin	<u>2,000,000</u>	<u>1,500,000</u>
 TOTAL DES BÉNÉFICES NON RÉPARTIS		
	<u>\$11,725,565</u>	<u>7,272,574</u>

TOTAL DES REVENUES NON REVENUES

200,000

200,000

solde au début

5,000,000

5,000,000

provision sur les revenus non retenus

200,000

200,000

solde au début

1,200,000

1,200,000

RESEVLE CEMERATE

RESEVLES

solde au début

2,000,000

2,000,000

provision sur les revenus non retenus

200,000

200,000

provision sur les revenus non retenus

1,000,000

1,000,000

revenus de l'exercice

1,000,000

1,000,000

solde au début

2,200,000

2,200,000

NON RESEVLES

100

100

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE

NON REVENUES
REVENUES



bilan au 31 décembre

Actif

1977

1976

PLACEMENTS ET LIQUIDITÉS (note 2)

Obligations, au coût amorti	\$50,619,366	40,731,152
Actions, au coût	4,571,100	3,654,893
Hypothèques, au coût	1,048,112	1,050,499
Dépôts à terme et encaisse	8,619,855	2,892,010
	<u>64,858,433</u>	<u>48,328,554</u>

MONTANTS À RECEVOIR

Courtiers	11,833,818	10,841,388
Réassureurs	193,469	489,614
Compagnies réassurées	189,157	396,101
Intérêts courus sur placements	1,246,071	888,671
Autres	227,932	79,124
	<u>13,690,447</u>	<u>12,694,898</u>

DÉPÔTS DANS DES COMPAGNIES RÉASSURÉES

	<u>604,146</u>	<u>600,130</u>
--	----------------	----------------

IMMOBILISATIONS, au coût amorti

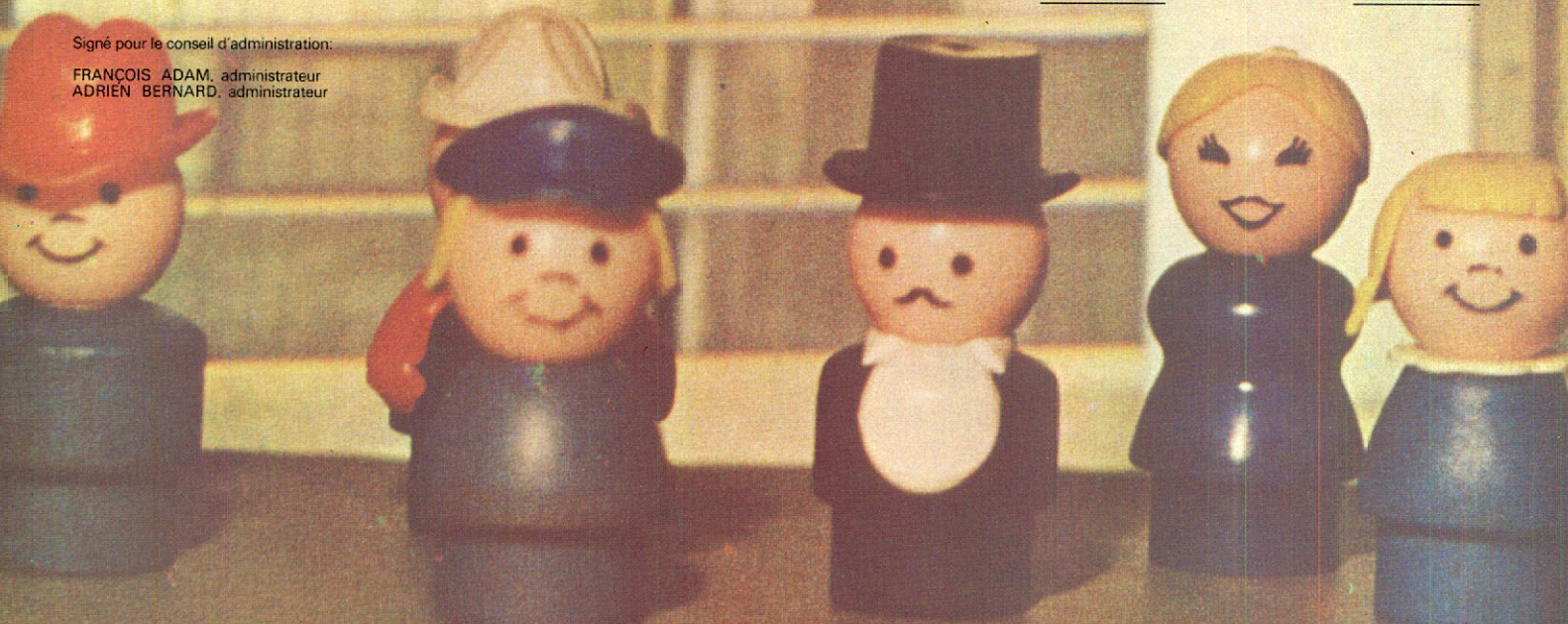
	<u>2,280,240</u>	<u>2,235,078</u>
--	------------------	------------------

AUTRE ÉLÉMENT

	<u>40,026</u>	<u>50,934</u>
--	---------------	---------------

	<u>\$81,473,292</u>	<u>63,909,594</u>
--	---------------------	-------------------

Signé pour le conseil d'administration:
FRANÇOIS ADAM, administrateur
ADRIEN BERNARD, administrateur



Passif

1977

1976

PROVISIONS

Primes non acquises	\$21,730,357	19,845,983
Sinistres en voie de règlement	32,358,638	28,961,918
	<u>54,088,995</u>	<u>48,807,901</u>

MONTANTS À PAYER

Courtiers	431,031	32,897
Réassureurs	1,859,652	1,934,797
Compagnies réassurées	207,461	111,361
Impôts et taxes	4,308,328	352,662
Autres	2,809,907	355,049
	<u>9,616,379</u>	<u>2,786,766</u>

DÉPÔTS DES RÉASSUREURS

	<u>17,985</u>	<u>17,985</u>
	<u>63,723,359</u>	<u>51,612,652</u>

AVOIR DES MEMBRES

FONDS DE RÉSERVE (note 3)

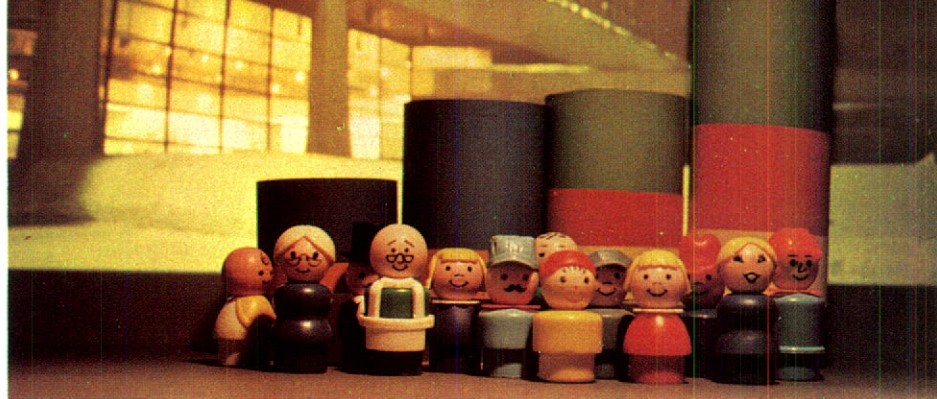
Contribution des Caisses Populaires	<u>6,024,368</u>	<u>5,024,368</u>
-------------------------------------	------------------	------------------

BÉNÉFICES NON RÉPARTIS

Réservés <small>(note 4)</small>	2,000,000	1,500,000
Non réservés	9,725,565	5,772,574
	<u>11,725,565</u>	<u>7,272,574</u>
	<u>17,749,933</u>	<u>12,296,942</u>
	<u>\$81,473,292</u>	<u>63,909,594</u>



notes aux états financiers



1 - Pratiques comptables

Les états financiers ont été préparés conformément aux usages particuliers à la Loi des Assurances du Québec, lesquels diffèrent sensiblement des principes comptables généralement reconnus, notamment:

- Les frais directs tels que commissions, taxes sur primes et autres déboursés sont imputés aux opérations lorsqu'encourus, alors que les revenus de primes correspondants sont rapportés comme revenus gagnés au prorata de la période de couverture.
- Les primes non acquises sont établies à 80% de leur valeur réelle, à l'exception du secteur des dommages corporels.
- La dépense d'impôts imputée aux opérations et la dette correspondante sont déterminées selon la méthode de l'impôt exigible.

2 - Placements

La valeur au marché des placements au 31 décembre s'établit comme suit:

	1977	1976
Obligations	\$50,773,560	39,750,350
Actions	4,761,230	3,540,714
Hypothèques	1,048,112	1,050,499

Les obligations incluent des titres déposés chez un fiduciaire en cautionnement et en garantie de réassurance assumée, totalisant \$4,792,194.

3 - Fonds de réserve

La Société a reçu au cours de 1977 des contributions additionnelles des Caisses Populaires totalisant \$1,000,000.

4 - Bénéfices non répartis réservés

Ce poste est constitué des éléments suivants:

	1977	1976
Réserve en vue de compenser pour les fluctuations éventuelles de la valeur des placements.	\$1,850,000	1,350,000
Réserve pour compenser l'insuffisance des dépôts des ré-assureurs non agréés.	150,000	150,000
	<u>\$2,000,000</u>	<u>1,500,000</u>

5 - Mesures anti-inflationnistes

La Société est assujettie à la Loi canadienne anti-inflation en vigueur depuis le 14 octobre 1975, laquelle règlemente le niveau des prix, bénéfices et rémunération.

L'administration estime que la compilation qui sera faite des données pertinentes justifiera l'augmentation des bénéfices et de la rémunération.

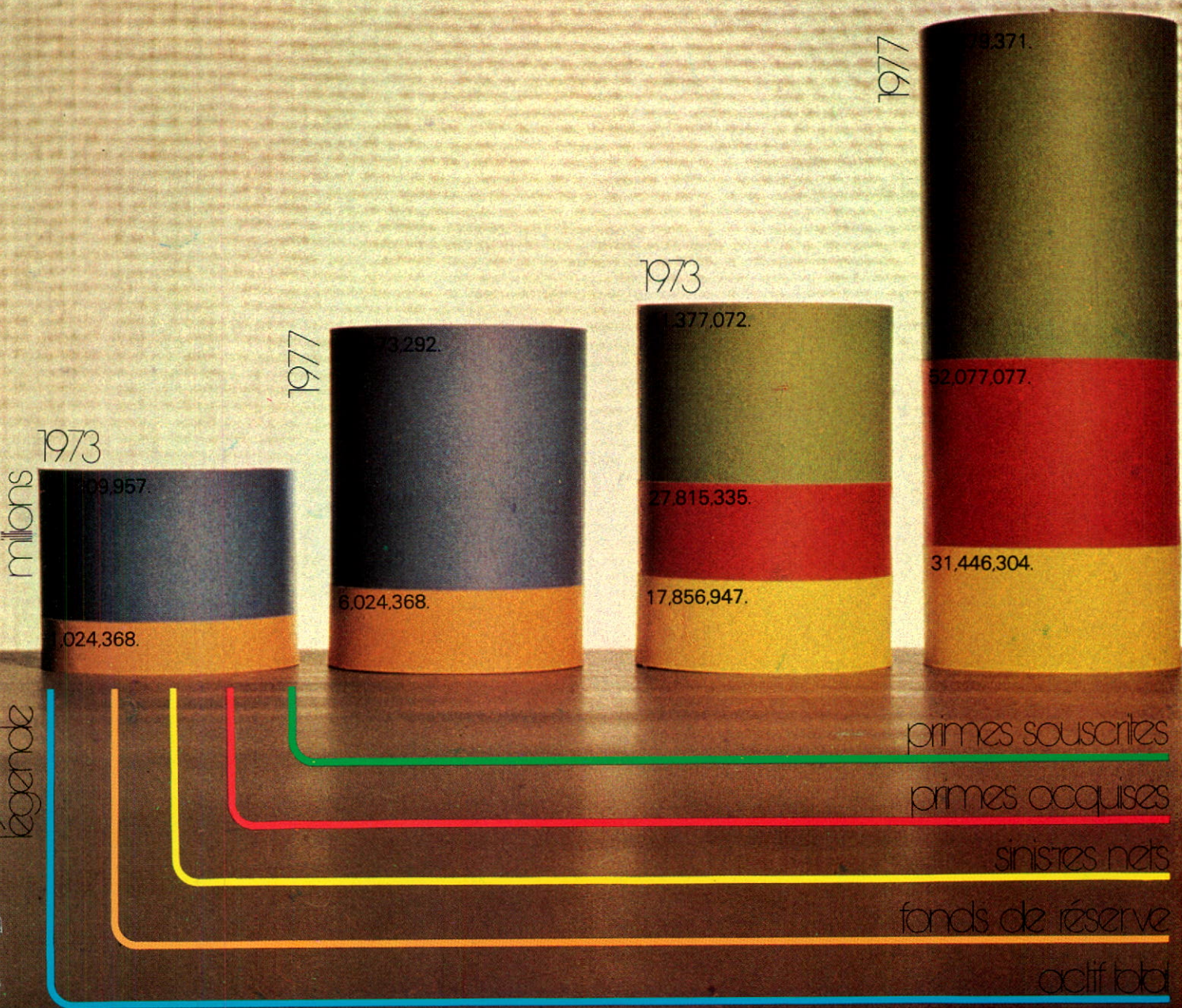
6 - Loi des Assurances du Québec

	1977	1976
L'actif de la Société comprend des actifs non agréés en vertu de la Loi pour	\$ 832,531	1,023,186

7 - Engagements et éventualités

Les baux à long terme en vigueur au 31 décembre 1977 comportent des paiements annuels minima de \$141,672 en plus des clauses usuelles relatives aux taxes, assurances et autres frais.

statistiques



nos succursales



Le dynamisme de La Société d'Assurance des Caisses Populaires lui a permis de progresser très rapidement et d'atteindre des sommets enviables dans le domaine de l'assurance générale.

La décentralisation de ses opérations a contribué fortement à cet essor continu. Partant de là, la présence de succursales dans des bassins importants de population devient à la fois un outil essentiel et un apport économique non négligeable pour une entreprise oeuvrant dans le secteur des assurances.

Ainsi, aujourd'hui, la S.A.C.P. possède deux succursales d'importance à Montréal et à Québec. La coordination de ces deux bureaux est assurée par Monsieur Fernand Patry qui assume également la direction des agences.



La Succursale de Montréal

Sise en plein coeur de l'activité économique de Montréal, soit au Complexe Desjardins, la succursale de Montréal a été ouverte en 1947, soit deux ans après le début des activités du siège social à Lévis.

À ses débuts, cette succursale visait à répondre aux besoins les plus pressants de ses nombreux assurés de la région métropolitaine de Montréal, mais graduellement, dans un souci d'efficacité, tous les services inhérents à ce genre d'activités y ont été implantés.

Aujourd'hui, ce bureau de Montréal compte une centaine d'employés sous la direction de Monsieur Gilles Fortier.

La Succursale Québec

Le 1^{er} novembre dernier, La Société d'Assurance des Caisses Populaires ouvrait la succursale Québec dans le centre commercial de Ste-Foy, plus précisément dans les locaux où se retrouvent déjà la Caisse Populaire Laurier, l'Assurance-Vie Desjardins et la Fiducie du Québec.

Ce nouveau bureau regroupant environ 75 employés, nous permet d'offrir, à l'instar de la succursale de Montréal, un éventail complet de services à nos assurés et à nos courtiers de Québec et ses environs ainsi que des comtés de Portneuf et Charlevoix. L'ouverture récente de cette succursale constitue une étape importante de notre programme de décentralisation de nos opérations.

Ce bureau est sous la responsabilité de Monsieur Paul Bouchard, assisté de Monsieur Pierre Michaud.





LA SOCIÉTÉ D'ASSURANCE DES CAISSES POPULAIRES
 Siège Social: 100, Rte Trans-Canada est, Lévis, P.O. G6V 6P9
 Succursales: Montréal -- Québec

PRODUCTION
 Section formation + communication
 SOCIÉTÉ D'ASSURANCE DES CAISSES POPULAIRES

desjardins



**mouvement
des caisses populaires
desjardins**